

Articoli/Articles

LA QUESTION DES MALADIES NOUVELLES.  
ENQUÊTE MÉDICALE ET SOCIÉTALE DANS LE MONDE  
ANTIQUE

PHILIPPE MUDRY  
Université de Lausanne, CH

SUMMARY

*THE ISSUE OF NEW DISEASES.  
MEDICAL AND SOCIETAL INQUIRY IN THE ANCIENT WORLD*

*In one of his dialogues, Plutarch explores the issue of new diseases. He sees their cause in the luxury and the softness of his contemporaries' morals. The same opinion is expressed by Seneca and Celsus in the introduction to his treatise On Medicine. Pliny provides a whole chapter on new diseases, of which he lists a few examples. He especially focuses on mentagra, a dermatological condition that affects the face. Pliny, as well as Galen and Marcellus, quotes examples of treatments for this condition and their consequences (scars). For ancient doctors, new diseases represent two types of epistemological problems: which criteria define the novelty of a disease and which approach brings about the discovery of a therapy. Parallels with the emergence of AIDS are provided.*

*Le banquet de Plutarque*

Dans un de ses dialogues, Plutarque<sup>1</sup> propose aux convives comme sujet de discussion la question des maladies nouvelles: peuvent-elles se produire? quelles en sont les causes? Deux interlocuteurs vont défendre des vues opposées avant que Plutarque ne prenne la parole pour répondre aux arguments de l'un et de l'autre et faire part de sa propre position.

*Key words:* New Diseases - Plutarch - Celsus - Pliny - *Mentagra*

Le premier à prendre la parole est un médecin, Philon, qui lance la discussion en prenant le cas de l'éléphantiasis (lèpre<sup>2</sup>) qu'il désigne comme une maladie nouvelle. Il fonde cette opinion sur le fait qu'aucun des médecins anciens n'a mentionné cette maladie dont les ravages sont particulièrement spectaculaires, alors que ces mêmes médecins se sont attachés à des maux insignifiants qui passent inaperçus aux yeux du public. Plutarque juge utile d'ajouter à cet argument de Philon le témoignage d'un philosophe du nom d'Athénodore: l'éléphantiasis comme l'hydrophobie (la rage) aurait fait sa première apparition à l'époque d'Asclépiade, soit dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C<sup>3</sup>.

Les convives ne sont pourtant pas conquis par cette démonstration, car ils sont d'avis que la nature, fondamentalement ennemie de la nouveauté, ne saurait produire des maladies nouvelles. L'erreur vient, selon eux, des anciens médecins qui n'ont pas su discerner cette maladie. La position contraire, qui nie la possibilité de la survenue de maladies nouvelles, est défendue par un certain Diogenianos qui apparaît également dans d'autres dialogues de Plutarque. Il développe ses arguments dans un exposé beaucoup plus ample et détaillé que le précédent. Sa thèse peut se résumer en trois points. Tout d'abord, une maladie ne peut se produire sans cause, car la nature ne connaît pas la création *ex nihilo*. Or on ne peut discerner de cause nouvelle, sauf à supposer l'irruption d'éléments nouveaux en provenance d'autres mondes<sup>4</sup>. Ensuite, l'hypothèse de l'apparition de maladies nouvelles résulte d'une erreur d'interprétation: on a pris pour des maladies nouvelles ce qui n'était que la forme aiguë et paroxystique de certaines affections. Ainsi l'éléphantiasis n'est qu'une forme aiguë d'affection cutanée de même que l'hydrophobie n'est autre chose qu'un stade paroxystique d'une maladie stomacale ou de la mélancolie. Il n'y a pas de différence de genre, mais une différence de grandeur et d'intensité. Pour finir, Diogenianos avance ce qui a toujours été dans l'Antiquité un argument de poids et souvent déci-

sif, l'autorité d'Homère. En effet, quand le Grec Teucros qualifie le Troyen Hector de "chien enragé"<sup>5</sup>, il atteste par là même l'existence de cette maladie dans le monde homérique.

Invité à prendre la parole pour défendre les médecins anciens accusés d'incompétence, Plutarque s'appuie sur l'expérience des siècles passés qui montre à l'évidence que des maladies nouvelles sont apparues au cours des âges. Entre autres exemples, il cite la peste d'Athènes dont Thucydide<sup>6</sup>, dans le récit célèbre qu'il en a fait, montre le désarroi des médecins incapables de trouver un remède à ce mal nouveau. Plutarque mentionne également le témoignage de l'écrivain voyageur Agatharchide<sup>7</sup>, qui raconte qu'une maladie étrange serait née, pour disparaître ensuite, chez les peuples riverains de la mer Erythrée. Ses manifestations étaient nouvelles et inconnues, à savoir des vers sous la peau provoquant tumeurs et inflammations. Plutarque n'éprouve pas le besoin d'incriminer des causes externes, comme des corps venus d'autres mondes, dans la survenue de maladies nouvelles. Ces causes doivent plutôt être recherchées dans le luxe et l'abondance qui, succédant à la vie simple et frugale des temps anciens, caractérisent la société contemporaine. L'alimentation y joue un rôle important. Des aliments nouveaux qu'on ne consommait pas autrefois se retrouvent désormais quotidiennement sur la table, cervelle, vulve de truie, vin miellé, melon, poivre ou encore cédrat. L'absorption de toutes ces nourritures inédites produit dans le corps des déchets qui sont à l'origine de maladies nouvelles. On reconnaît dans cette démonstration de Plutarque l'écho de la fameuse doctrine des résidus (*perissomata*) que l'Anonyme de Londres<sup>8</sup> attribue à des représentants de l'école de Cnide<sup>9</sup> comme Euryphon, un contemporain d'Hippocrate.

#### *Genre de vie et maladies nouvelles*

Dans sa mise en cause des modes de vie contemporains générateurs de maladies nouvelles, Plutarque inclut également la mode des bains

alternant chaleur brûlante et eau glacée. Ces pratiques violemment agressives envers l'organisme joueraient un rôle important, selon Plutarque, dans l'affaiblissement général de la santé et donc l'apparition de maladies nouvelles.

Ce sentiment stipulant un lien direct de cause à effet entre mœurs et santé est largement partagé dans la Rome du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Il s'exprime chez des philosophes moralistes comme Sénèque, qui voit dans le luxe alimentaire de ses contemporains la cause de l'apparition d'un nombre quasi infini de maladies autrefois inconnues quand les mœurs étaient simples, les nourritures frugales et par voie de conséquence la santé robuste. Après un tableau saisissant des maux qui accablent ses contemporains, Sénèque conclut cette diatribe, dont l'emphase rhétorique force probablement le trait, sur une formule percutante qui résume à elle seule le talent de l'écrivain et l'acuité de son regard de moraliste : "la multiplicité des plats a multiplié les maladies<sup>10</sup>". Mais on le rencontre également, et cela est plus étonnant, dans des traités techniques. Dans la préface de son traité *De la médecine*, Celse (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) brosse un tableau historique de la médecine de ses origines jusqu'à la période contemporaine. Le relâchement des mœurs, le luxe et l'oisiveté y sont désignés comme la cause d'un affaiblissement général de la santé. La conséquence en est la nécessité d'une médecine toujours plus complexe (*multiplex medicina*) qui pourtant "amène à peine quelques-uns d'entre nous jusqu'au seuil de la vieillesse<sup>11</sup>". Le schéma est toujours le même: un autrefois aux mœurs simples, garantes d'une santé robuste, opposé à un présent dégénéré, oublieux des vertus d'antan, miné par des maladies nouvelles que la médecine la plus sophistiquée n'arrive pas à combattre avec succès. Il est piquant de découvrir ainsi en tête d'un traité de médecine le constat d'une certaine impuissance de la science face à des comportements inadaptés qui entraînent même une diminution de l'espérance de vie. Plus sombre encore le regard qu'à la même époque Columelle, dans son traité *De l'agriculture*, porte sur ses contemporains. Leur santé

est si dégradée que “la mort ne paraît rien y devoir changer<sup>12</sup>”. En d’autres termes, ses contemporains sont des morts-vivants.

Au vu de ce qui précède, on pourrait imaginer que cette irruption des maladies nouvelles, en particulier dans la société romaine du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., relève davantage d’une construction moraliste et polémique que d’un constat objectif de la réalité. Mais il y a d’autres témoignages moins susceptibles d’être soupçonnés de façonner une vision du monde au service de la stigmatisation d’une société et de ses mœurs.

### *L’Histoire naturelle de Pline*

Pline par exemple, en tête d’un livre de son *Histoire naturelle* consacré aux remèdes tirés des plantes, s’étend longuement, cas concrets à l’appui, sur la question des maladies nouvelles<sup>13</sup>. Il en énumère un certain nombre, en commençant par celle que les médecins grecs appellent *lichen*, mais que les Romains ont nommée *mentagra*, parce qu’elle commence d’ordinaire par le menton avant de s’étendre à d’autres parties du corps, cou, poitrine, mains<sup>14</sup>. Comme il le fera pour les autres maladies nouvelles énumérées à la suite de la *mentagra*, Pline précise la période à laquelle le mal fit son apparition, à savoir au milieu du règne de Tibère, donc entre 20 et 30 ap. J.-C. C’est également sous le règne de cet empereur que se déclara une autre maladie nouvelle mentionnée par Pline, le *colum*, une affection intestinale comme l’indique son nom. L’empereur lui-même en fut atteint<sup>15</sup>. Plus ancienne en revanche est selon Pline l’apparition de deux autres maladies nouvelles, l’éléphantiasis qui se déclara à l’époque de Pompée, donc dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., et l’affection appelée charbon (*carbunculus*) dont Pline, en se fondant sur les *Annales maximi*, situe l’arrivée sous la censure de L. Paullus et Q. Marcius, donc en 164 av. J.-C.

Ces précisions chronologiques de la part de Pline visent probablement à donner un ancrage historique à ces maladies nouvelles. En

effet, comme le montrent le dialogue de Plutarque évoqué plus haut ainsi que la discussion de Caelius Aurelianus sur l'hydrophobie que nous rapporterons plus bas, la question de la nouveauté de ces maladies faisait débat dans le public comme chez les médecins.

Sur le modèle de la description célèbre de la peste d'Athènes par Thucydide, reprise ensuite par Lucrèce<sup>16</sup>, Pline décrit ces affections nouvelles et en mentionne un certain nombre de manifestations caractéristiques. Parmi ces singularités, figure le fait à ses yeux surprenant que certaines de ces maladies affectent indistinctement toute la population, tandis que d'autres, comme par exemple la *mentagra*, ne s'attaquent qu'à certaines couches sociales. C'est ainsi que cette affection esthétiquement effrayante ne toucha ni les femmes, ni les esclaves, ni les classes moyennes et inférieures, mais atteignit exclusivement les couches les plus élevées de la société. Selon Pline, la pratique du baiser joua un rôle non négligeable dans la transmission de la maladie. La mode en était fort répandue si l'on en croit le poète satirique Martial: impossible selon lui d'échapper aux embrasseurs (*basiatores*) que rien ne retenait, même pas des visages rendus repoussants par des maladies comme la *mentagra* que le poète désigne par l'expression "*triste mentum*"<sup>17</sup>. On serait donc en présence de la première mention historique d'une "kissing disease"<sup>18</sup>.

Ces affections nouvelles peuvent aussi se répandre dans certaines régions et en épargner d'autres. La *mentagra*, pour reprendre cet exemple, ne sévit qu'à Rome et dans les régions avoisinantes, mais resta curieusement absente de l'Italie, de l'Illyrie, des Gaules et de l'Espagne<sup>19</sup>. En outre, ces maladies nouvelles ont en règle générale leur origine en Egypte, "mère de telles affections"<sup>20</sup>. C'est le cas de la *mentagra*, mais aussi de l'éléphantiasis qualifiée de "mal particulier à l'Egypte"<sup>21</sup>. Rappelons à ce propos que Thucydide situe l'origine de la peste d'Athènes en Ethiopie d'où elle est passée en Egypte, puis en Libye avant d'atteindre Athènes. C'est d'ailleurs d'Egypte que, lors de l'apparition de la *mentagra*, on fit venir des médecins

spécialisés dans le traitement de ce type d'affections. Pline souligne non sans malice qu'ils en retirèrent un grand profit, une remarque qui s'inscrit dans sa dénonciation, mainte fois répétée, de la cupidité des médecins<sup>22</sup>.

*Traitements des maladies nouvelles : la mentagra*

Si au témoignage de Pline, Tibère souffrit du *colum* (cf. *supra*), il est possible qu'il ait également été atteint de cette *mentagra* qui rendait le visage hideux et repoussant. Pline ne le dit pas explicitement, contrairement à ce qu'il fait pour le *colum*. Mais nous savons par les témoignages des historiens que Tibère avait le visage couvert d'ulcères selon Tacite, de sortes de furoncles selon Suétone, et que son aspect physique en vint avec les années à lui faire honte<sup>23</sup>. Dans un livre célèbre consacré à une analyse psychologique de la personnalité de Tibère, le psychiatre espagnol Gregorio Marañón voit dans ce sentiment de honte une des raisons, peut-être le motif principal, qui a poussé Tibère à fuir le monde pour s'enfermer dans la solitude de l'île de Capri. Il n'est donc pas interdit de penser que la maladie qui défigurait Tibère était précisément la *mentagra* que mentionne et décrit Pline. On peut trouver un indice à l'appui de cette thèse dans l'ouvrage de l'empereur Julien intitulé *Le Banquet ou les Saturnales*. Dans *Le Banquet des Césars* qui met en scène Jules César, Octavien et Tibère, Julien dresse un portrait physique de Tibère. On voit sur son corps, entre autres lésions, "des traces de gale ou de lichen qui auraient été cautérisées<sup>24</sup>". Or on sait par Pline que le traitement de la *mentagra* était précisément la cautérisation. On soignait le mal par des caustiques et il fallait brûler jusqu'à l'os pour éviter des récidives de ce mal répugnant. Mais pour ceux qui se résignaient à cette torture, il en résultait des cicatrices encore plus hideuses que ce mal auquel "n'importe quelle mort eût été préférable<sup>25</sup>". Pline ne donne pas plus de détails sur la nature de ces traitements caustiques. Mais Galien nous apprend qu'un médecin du nom de

Pamphile, actif à Rome, avait mis au point un traitement consistant dans l'application d'une préparation médicamenteuse très élaborée, faite de fleur de cuivre, d'arsenic jaune (orpiment), d'arsenic rouge (réalgar), de cantharides, de cuivre chauffé et d'ellébore blanc<sup>26</sup>. Ce sont là des substances aux violents effets caustiques, corrosifs et vésicants, encore renforcés en la circonstance par un nettoyage préalable des lésions au moyen de natron et de vinaigre. Elles entraînent notamment dans les recettes destinées à effacer les tatouages<sup>27</sup>. Galien signale la formation de cicatrices à la suite de ce traitement dont la posologie était aussi compliquée que la composition. Il s'agissait en effet de l'appliquer de façon répétée et pendant plusieurs jours en le faisant suivre de bains chauds. Après quoi, une fois les vésicules éclatées, on appliquait un emplâtre de cire, arsenic jaune (orpiment), résine, huile et vinaigre très fort<sup>28</sup>. Comme Galien précise que ce traitement concerne l'affection que les Grecs appellent *lichen* et les Romains *mentagra*, il est probable que c'est ce même type de traitement auquel Pline fait allusion. Ajoutons que Galien fait la même remarque que Pline sur les profits que les médecins, en l'occurrence Pamphile, ont tirés de ces traitements.

Selon Pline, ces maladies nouvelles parfois s'installent et perdurent, parfois disparaissent. Dans le cas de la *mentagra*, les nombreuses autres recettes mentionnées par Galien en plus de celle de Pamphile semblent montrer que le mal était devenu endémique. L'une d'entre elles, attribuée à un médecin du nom d'Apios Phascos, promettait la guérison sans laisser de cicatrice<sup>29</sup>. On peut en déduire que les séquelles du traitement sous forme de lourdes cicatrices représentaient un problème majeur qui pouvait retenir certains patients de s'y soumettre. Autre signe de la persistance de la maladie dans les siècles qui ont suivi son apparition: les très nombreux remèdes populaires que présentent des recueils comme ceux de Marcellus (début 5<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) ou la *Medicina Plinii* (4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.). Fruit de l'expérience selon Marcellus, ces remèdes sont bien loin des préparations médica-

menteuses sophistiquées comme celle de Pamphile. Elles sont faites d'ingrédients simples aisément accessibles et à l'application facile: cantharides broyées dans du jus de raisin et de la graisse de brebis, jeunes rameaux de figuier cuits dans du vinaigre et broyés, fleur de gui mélangée à de la chaux (on devine l'effet cautérisant), excréments de souris dans du vinaigre ou encore cendre de hérisson dans de l'huile. Ces remèdes sont censés avoir une efficacité souveraine et promettent une guérison certaine<sup>30</sup>. On reconnaît à cela leur empreinte populaire et même magique, car les médecins sont rarement aussi affirmatifs sur l'issue de leurs traitements. Ils sont en général conscients du caractère fondamentalement conjectural de leur art, comme le souligne à plusieurs reprises Celse dans son traité<sup>31</sup>.

*Critères de la nouveauté: Caelius Aurelianus*

Les maladies nouvelles, que leur caractère de nouveauté soit réel ou supposé, ont posé deux problèmes épistémologiques aux médecins anciens. Le premier concerne les critères qui déterminent la nouveauté d'une maladie. Le second regarde la méthode à mettre en œuvre pour, en pareil cas, déterminer la thérapie.

La question des critères qui font qu'une maladie est considérée comme nouvelle est celle qui est débattue par les convives du banquet de Plutarque. Nous la retrouvons amplement développée dans le traité des *Maladies aiguës* de Caelius Aurelianus (5<sup>e</sup> siècle). Plutarque la posait à propos de l'éléphantiasis. Caelius la pose à propos de l'hydrophobie<sup>32</sup>. En réalité, Caelius attribue la controverse aux médecins dogmatiques qui veulent appliquer aux maladies nouvelles la doctrine de leur école : d'abord découvrir la cause de la maladie et ensuite en déterminer le traitement. Caelius déclare d'emblée que cette question est incongrue et sans objet, car il ne saurait y avoir de maladie nouvelle. Seules quelques affections secondaires et subalternes peuvent éventuellement être nouvelles. Mais dans ce cas elles se soignent avec les thérapies habituelles appliquées aux affections

principales. On reconnaît dans cette position de Caelius la doctrine de l'école méthodique professée par son modèle Soran: la recherche de la cause est parfaitement inutile, car l'indication du traitement se fonde exclusivement sur les caractères communs de l'affection: *status laxus, status strictus et status mixtus*<sup>33</sup>.

Malgré cette déclaration initiale et par souci de clarté, Caelius va pourtant exposer les arguments qui ont poussé les médecins dogmatiques, les uns à affirmer le caractère nouveau de l'hydrophobie, les autres à le nier. Il le fait selon le même schéma de matrice aristotélicienne déjà suivi par Plutarque dans son dialogue: le pour, le contre et jugement final par l'auteur.

Les partisans de la nouveauté de l'hydrophobie s'appuient sur trois arguments. D'abord, aucun des auteurs anciens ne l'a mentionnée. Ensuite, cette maladie déconcerte et laisse désemparés non seulement les profanes, mais aussi les médecins. Enfin, la cause en est parfaitement insaisissable, incompréhensible.

Leurs adversaires répondent en produisant une longue liste d'auteurs anciens qui ont mentionné l'hydrophobie, Démocrite, Hippocrate, Polybe, Homère et Ménandre. A ces arguments fondés sur l'autorité des Anciens, viennent s'en ajouter d'autres. Par exemple le fait que le Troyen Hector soit qualifié par ses ennemis grecs de "chien enragé"<sup>34</sup>, non seulement prouve l'existence de cette maladie à cette époque mais encore en indique la cause, le chien. D'autres maladies que l'hydrophobie, telles la satyriasis et l'apoplexie, laissent également les médecins désemparés et souvent incapables de trouver la parade. Les symptômes qui accompagnent l'hydrophobie ne sont pas propres à cette maladie, par exemple l'égarement de l'esprit qui touche également les malades atteints de *phrenitis*<sup>35</sup>. Or en l'absence de symptômes propres à l'hydrophobie, on ne peut la considérer comme une maladie nouvelle.

En conclusion, Caelius réitère sa position initiale<sup>36</sup>: l'hydrophobie n'est pas une maladie nouvelle. Nombre d'auteurs, dit-il, attestent

sa présence en d'autres temps et d'autres lieux, comme en Carie et en Crète, une île où les chiens enragés étaient fort nombreux. Si leurs témoignages peuvent parfois paraître obscurs et peu explicites, si les mots des poètes ne sont pas nécessairement justes et exacts, il n'en faut pas moins accepter leur parole qui a la force de l'ancienneté.

Il est probable que cette discussion sur les maladies nouvelles remonte à Soran. Mais le fait que Caelius, dont on ne dira jamais assez qu'il n'est pas un simple traducteur de Soran<sup>37</sup>, ait jugé bon la reprendre signifie probablement qu'au début du 5<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., époque à laquelle Caelius rédige son traité, le débat est encore d'actualité.

#### *Méthodes thérapeutiques: dogmatiques et empiriques*

Le second problème épistémologique concernant les maladies nouvelles, à savoir la méthode apte à en déterminer la thérapie, constitue un des points de désaccord dans la dispute idéologique entre les écoles dogmatique et empirique. Les médecins méthodiques quant à eux s'en désintéressent puisque, comme nous l'avons vu, seuls comptent à leurs yeux les caractères communs, que la maladie soit nouvelle ou non.

En résumé, face aux maladies nouvelles, les médecins dogmatiques restent fidèles à la méthode selon laquelle ils considèrent que l'art médical s'est constitué: déterminer la cause par conjecture et en déduire le remède. Les médecins empiriques sont plus embarrassés car l'expérience, sur laquelle ils fondent leur pratique, est par définition absente dans le cas des maladies nouvelles. Aussi ont-ils élaboré un concept nouveau, le passage du semblable au semblable, *metabasis* en grec, *similitudo* en latin. Cela consiste à rechercher avec quelle maladie connue la maladie nouvelle a des similitudes et à appliquer à la maladie nouvelle les remèdes qui ont été trouvés et éprouvés pour la maladie connue.

*Position de Celse*

Dans le jugement qu'il porte sur ce débat essentiellement doctrinal et théorique, Celse amène le point de vue concret et pratique d'un médecin praticien<sup>38</sup>. Tout d'abord, dit-il, les maladies nouvelles sont rares, mais elles existent. A l'appui de cette affirmation, il cite le cas de cette dame de la haute société romaine (*splendida persona*) morte en quelques heures à la suite d'une affection génitale dont les médecins les plus cotés appelés à son chevet n'ont pu trouver ni la nature ni le remède<sup>39</sup>. Peut-être auraient-ils pu sauver leur patiente, ajoute Celse, s'ils avaient tenté quelque chose. Mais aucun d'eux n'a osé prendre le risque de voir sa conjecture démentie et de paraître avoir causé la mort de cette illustre patiente au cas où il n'aurait pas réussi à la sauver. Patiente illustre ou pas, le cas est emblématique du désarroi des médecins confrontés à un mal inconnu. Aussi est-il particulièrement intéressant de voir comment, en praticien, Celse recommande de réagir en pareil cas. Convaincu que la médecine est un art conjectural dans lequel le succès, ou l'échec, n'est jamais garanti, Celse affirme d'abord que pas plus la méthode empirique de la *metabasis* que celle qu'il va préconiser n'est garante de réussite. Puis il passe à l'exposé de sa méthode qui, excluant toute spéculation sur les causes obscures, repose sur la prise en compte de ce qui est observable et vérifiable. Ce sont les causes évidentes, celles qui ont déclenché le mal, comme la fatigue ou la soif, le froid ou la chaleur, le manque de sommeil ou la faim, les excès de table ou de sexe.

En rejetant ainsi le recours aux causes obscures et en acceptant les causes évidentes, Celse s'inscrit, du moins partiellement, dans la mouvance dogmatique<sup>40</sup>. Les Empiriques en effet, du moins tels que les présente Celse, car l'école n'était pas unanime sur ce point, refusent toute inférence causale dans la pratique médicale<sup>41</sup>.

Face à une maladie nouvelle, le praticien doit également s'efforcer, selon Celse, de découvrir la nature du malade, si sa constitution est plutôt humide ou sèche, ses nerfs forts ou faibles, ses maladies fré-

quentes ou rares et leurs accès violents ou légers, brefs ou longs; s'il mène une vie pénible ou tranquille, luxueuse ou simple. C'est de ces observations et d'autres semblables qu'il faut souvent déduire une thérapie nouvelle. On remarquera la nuance introduite par "souvent". Elle est en accord avec le principe régulièrement affirmé par Celse qu'il n'y a pas en médecine de règle fixe, valable partout et toujours<sup>42</sup>. L'ensemble de ces recommandations reflète les principes déontologiques de Celse qui s'inscrivent dans la tradition hippocratique. Ils réclament la présence assidue du médecin au lit du malade et une connaissance approfondie de son milieu familial et social. Pour cela, le médecin doit avoir avec son patient cette familiarité qu'illustre la célèbre formule de Celse *medicus amicus*<sup>43</sup>.

### *Conclusion*

A propos de l'apparition du sida dans les dernières décennies du siècle passé, M. Grmek s'interroge sur la signification exacte de l'expression "maladie nouvelle"<sup>44</sup>. En quoi une maladie est-elle nouvelle? nouvelle parce que non reconnue par les médecins avant une certaine date ou parce que non existante "en réalité"? nouvelle dans une certaine région ou dans le monde entier? nouvelle dans un passé immédiat ou dans toute l'histoire de l'humanité? A travers deux millénaires et malgré les immenses progrès scientifiques et technologiques, ces questions rejoignent celles qui, comme nous l'avons vu, se posaient dans l'Antiquité. Elles restent aujourd'hui aussi embarrassantes qu'autrefois. Mais une réponse se trouve peut-être dans la définition du biologiste Jacques Monod<sup>45</sup>: "La nouveauté se fait par arrangements inédits de choses anciennes".

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

1. Plutarque, *Quaestiones conviviales* VIII, 9.
2. Sur l'éléphantiasis des Anciens identifiée à la lèpre moderne, voir GRMEK M., *Les Maladies à l'aube de la civilisation occidentale*. Paris, Payot, 1983, p. 249-252.
3. Ce témoignage concorde avec celui de Pline, *Histoire naturelle* 26,7, qui situe l'événement à l'époque de Pompée.
4. Dans sa conclusion, Plutarque reprendra plus explicitement cette doctrine attribuée à Démocrite, selon laquelle des corps étrangers venus de l'infini sont à l'origine d'épidémies et de maladies nouvelles. Sur ce sujet, voir l'étude de MUGLER C., *Démocrite et les dangers de l'irradiation cosmique* Revue d'Histoire des sciences et de leurs applications 1967; 20: 221-228. Cette explication démocritéenne a été reprise récemment pour résoudre le problème de l'origine du sida, cf. GRMEK M., *Histoire du sida. Début et origine d'une pandémie actuelle*. Paris, Payot, 1989, p. 164.
5. Homère, *Iliade* 8, 299.
6. Thucydide, *Guerre du Péloponnèse* 2, 47-56.
7. Agatharchide vécut à Alexandrie au 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ses ouvrages ne nous sont pas parvenus. Mais nous savons que l'historien Diodore de Sicile (1<sup>er</sup> s. av. J.-C.) s'en est servi.
8. RICCIARDETTO A., *L'Anonyme de Londres. Un papyrus médical grec du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.* CUF, Paris, Les Belles Lettres, 2016.
9. Sur l'école médicale de Cnide concurrente de l'école de Cos, voir en particulier THIVEL A., *Cnide et Cos. Essai sur les doctrines médicales dans la Collection hippocratique*. Paris, Les Belles Lettres, 1981. Voir également JOUANNA J., *Hippocrate. Pour une archéologie de l'école de Cnide*. Paris, Les Belles Lettres, 1974.
10. Sénèque, *Lettres à Lucilius* 95, 15-30 et en part. 16 *multos morbos multa fericula fecerunt*.
11. Celse, *De la médecine*, préf. 4-5 *uix aliquos ex nobis ad senectutis principia perducit*.
12. Columelle, *De re rustica*, préf. 17 *ut nihil mors mutatura uideatur*.
13. Pline, *Histoire naturelle* 26, 1-9.
14. Selon GRMEK M., cit. note 4, p.163, il est impossible de reconnaître aujourd'hui la vraie nature de cette affection comme d'ailleurs, à une exception près qui concerne l'éléphantiasis-lèpre, on ne peut identifier les autres maladies nouvelles mentionnées par Pline à la suite de la *mentagra*. Ce

pourrait être, toujours selon Grmek, une sorte de sycosis, folliculite bactérienne ou mycosique, siégeant surtout sur le visage.

15. Pline, *Histoire naturelle* 26, 9.
16. Lucrèce, *De rerum natura* 6, 1090-1286.
17. Martial, *Epigrammes* 11, 98.
18. GRMEK M., cit. note 4, p.163.
19. Pline, *Histoire naturelle* 26, 1.
20. Ibid. 26, 4 *ex Aegypto, genetrice talium uitiorum.*
21. Ibid. 26, 8 *Aegypti peculiare hoc malum.*
22. Ibid. 26, 15 et 29, 6-7.
23. Tacite, *Annales* 4, 57; Suétone, *Tibère* 68.
24. Julien Empereur, *Le Banquet des Césars* 10, 5.
25. Pline, *Histoire naturelle* 26, 1 et 26, 3.
26. Galien, *De compositione medicamentorum secundum locos* 12, 839 K.
27. Voir MUDRY PH., *Effacer tatouages et marques d'infamie. Quelques recettes de la médecine antique.* In: BOUDON MILLOT V., LABONNELIE M. (edd.), *Thérapeutique et cosmétique dans l'Antiquité.* Actes du Colloque Phrynè, Paris 2016 (à paraître).
28. Galien, *De compositione medicamentorum secundum locos* 12, 842 K.
29. Galien, *De compositione medicamentorum secundum locos* 12, 841 K.
30. Marcellus, *De medicamentis* 18, 1-6 ; *Medicina Plinii* 1, 18.
31. Celse *De la médecine* 2, 6, 16 *coniecturalem artem esse medicinam.* Cf. aussi préf. 48.
32. Caelius Aurelianus, *Maladies aiguës* 3, 118-125.
33. Celse, *De la médecine*, préf. 54-57. Voir MUDRY PH., *Le regard souverain ou la médecine de l'évidence.* In: BOEHM I., LUCCIONI P. (edd.), *Les cinq sens dans la médecine de l'époque impériale: sources et développements.* Paris, De Boccard, 2003, p. 31-38.
34. Homère, *Iliade* 8, 299.
35. Voir la description détaillée de cette maladie et de ses traitements chez Celse, *De la médecine* 3, 18, 1-16, qui l'appelle *phrenesis*, dénomination que l'on retrouve également dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville IV, 6, 3.
36. Caelius Aurelianus, *Maladies aiguës* 3, 124.
37. Voir à ce propos la mise au point de PIGEAUD J., *Pro Caelio Aureliano.* Centre Jean Palerne, Mémoires III, Saint-Etienne, 1982, p. 105 ss.
38. Celse, *De la médecine*, préf. 49-53. Que Celse ait pratiqué personnellement la médecine ou non, question par ailleurs controversée, importe peu

en l'occurrence. Dans ce passage en effet, c'est manifestement une voix de praticien qui s'exprime.

39. La description qu'en donne Celse (*De la médecine*, préf. 49), "une chute de chair hors des parties naturelles et y adhérent", laisse les médecins d'aujourd'hui aussi perplexes que leurs lointains confrères romains. A noter qu'une variante de la tradition manuscrite présente la leçon *arente* au lieu de *haerente*. Il s'agirait de chair desséchée, morte, ce qui n'éclaire guère le tableau clinique.
40. Cet argument s'ajoute à ceux que nous avons avancés, contre l'opinion dominante, en faveur d'une orientation dogmatique de Celse. Cf. MUDRY PH., *L'orientation doctrinale du De medicina de Celse*. In: *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt* (ANRW) II, 37, 1, 1993, p. 800-818.
41. Celse, *De la médecine*, préf. 30 "Si la cause évidente ne peut produire cette connaissance (le remède à appliquer), la cause obscure le peut encore moins".
42. Celse, *De la médecine*, préf. 63 *uix ulla perpetua praecepta medicinalis ars recipit* et nombreuses autres références dans le cours de l'ouvrage.
43. Celse, *De la médecine*, préf. 73 *utiliorem medicum esse amicum quam extraneum*, "le médecin est plus efficace quand il est un familier qu'un étranger".
44. GRMEK M., cit. note 4, p.159.
45. Jacques Monod, Prix Nobel 1965. Auteur de *Le hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*. Paris, Ed. du Seuil, 1970.

Correspondence should be addressed to:

philippe.mudry@unil.ch